

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 19 mars 2025

Le 19 mars 2025, à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Coignières s'est réuni en salle du Conseil Municipal, sur convocation transmise le 13 mars 2025, dans les conditions réglementaires sous la présidence de Monsieur Marc MONTARDIER, Vice-Président du CCAS en remplacement du Président excusé.

Étaient présents : M. Marc MONTARDIER, Mme Sophie PIFFARELLY, Mme Eve MOUTTOU, Mme Yasmine DONMEZ, M. Olivier RACHET, Mme Catherine JUAN, M. Xavier GIRARD, Mme Mariette AÏN, Mme Catherine BEDOUELLE, M. Paul CHEVALLIER, Mme Elisabeth JACQUEMIN, Mme Angélique KRIMAT, M. Jean-Maurice L'HÔTELLIER, Mme Anne-Marie LHUILLIER.

Était représenté : M. Didier FISCHER

Excusé : M. Denis LARGETEAU

Non excusé : M. Nicolas GROS DAILLON

Mme Sophie PIFFARELLY est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

POINT N°01 : COMPTE DE GESTION DU CCAS – EXERCICE 2024

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'Instruction budgétaire et comptable M57 applicable au CCAS ;

Considérant que le comptable public a repris dans sa comptabilité, le budget principal 2024, les décisions modificatives qui s'y rattachent, le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, tous les titres de recette et tous les mandats de paiement ordonnancés en 2024, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, étant précisé que les restes à réaliser sont ceux figurant au Compte Administratif ;

Considérant que les opérations sont régulières, et que le compte de gestion présenté par le comptable public de la Direction Générale des Finances de Montigny-le-Bretonneux peut être arrêté ;

Considérant la conformité des écritures entre le Compte de gestion 2024 et le Compte administratif 2024 ;

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 ;
- sur l'exécution du budget principal de l'exercice 2024, en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- et sur la comptabilité de valeurs inactives.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Vice-Président, rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil d'Administration,

A l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE – APPROUVE le Compte de Gestion du CCAS dressé pour l'exercice 2024, par M. Pierre COLLIOT, comptable, qui n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Coignières, le 19 mars 2025

Pour extrait conforme :
Le Vice-Président délégué,



Marc MONTARDIER

CCAS COIGNIERES BUDGET PRINCIPAL

COMPTE DE GESTION EXERCICE 2024

PRÉSENTÉ

PAR LE(S) COMPTABLE(S)
M Pierre COLLIOT

AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION
DU 01/01/2024 AU 27/01/2025

Population 4413
Nomenclature M57
Voté par Nature avec ref. fonct.

SOMMAIRE

Le Compte de Gestion sur Chiffres

1ERE PARTIE : Situation patrimoniale	3
1 Bilan synthétique	4
Etat I-1	4
2 Bilan	5
2.1 Bilan Actif	5
2.2 Bilan Passif	5
3 Compte de résultat synthétique	9
4 Compte de résultat	11
5 Annexe	13
Etats des opérations pour compte de tiers	14
2EME PARTIE : Exécution budgétaire	16
1 Résultats budgétaires de l'exercice	17
2 Résultats d'exécution	18
3 Etat de consommation des crédits	19
4 Etat de réalisation des opérations	23
3EME PARTIE : Comptabilité des deniers et valeurs	28
1 Balance des comptes	29
2 Situation des valeurs inactives	41
4EME PARTIE : Page des signatures	42

Résultats budgétaires de l'exercice

58100 - CCAS COIGNIERES

Exercice 2024

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	67 215,59	1 064 958,00	1 132 173,59
Titres de recette émis (b)	40 601,05	1 028 133,60	1 068 734,65
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	40 601,05	1 028 133,60	1 068 734,65
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	67 215,59	1 064 958,00	1 132 173,59
Mandats émis (f)	37 076,81	1 044 337,19	1 081 414,00
Annulations de mandats (g)		1 800,00	1 800,00
Dépenses nettes (h = f - g)	37 076,81	1 042 537,19	1 079 614,00
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 524,24		10 879,35
(h - d) Déficit		14 403,59	

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

58100 - CCAS COIGNIERES

Exercice 2024

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	25 044,50		3 524,24		28 568,74
Fonctionnement	61 605,56	30 000,00	-14 403,59		17 201,97
TOTAL I	86 650,06	30 000,00	-10 879,35		45 770,71
II - Budgets des services à caractère administratif 58101-RA LES MOISSONNEURS- CCAS COIGN					
Investissement	36 757,50		4 455,00		41 212,50
Fonctionnement	64 067,52		1 777,88		65 845,40
Sous-Total	100 825,02		6 232,88		107 057,90
TOTAL II	100 825,02		6 232,88		107 057,90
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III	187 475,08	30 000,00	-4 646,47		152 828,61
TOTAL I + II + III					

58100 - CCAS COIGNIERES

Exercice 2024

Page des signatures

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :

LOPEZ Amelie (1036880708-0), Inspecteur des Finances Publiques

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de **CCAS COIGNIERES** pendant l'année **2024** et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

COLLIOT Pierre (1013292781-0), Inspecteur divisionnaire FIP hors classe

Vu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ... par l'organe délibérant.

A **DDFiP DES YVELINES**, le **28/01/2025**

A **SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES**, le **30/01/2025**

A , le

Envoyé en préfecture le 20/03/2025

Reçu en préfecture le 20/03/2025

Publié le

ID : 078-267802650-20250319-250319_01-DE

S²LO 42/

